

## CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

### Compte-rendu numéro 13 de la réunion du 17 Octobre 2024

Lieu : Communs du Château

Secrétaire: Jean-Jacques Le Coq

Heure de début : 19H00    Heure de fin : 20H40

Diffusion : Membres du conseil de quartier Centre - Madame Fabienne Vaugarny, élue référente conseil de quartier Ouest - Monsieur César Cilou, élu référent conseil de quartier Nord.

<i>Participants</i>	<i>Présents</i>	<i>Excusés</i>	<i>Absents</i>
Philippe GUIGUEN		X	
Jean-Jacques LE COQ – Elu référent	X		
AKRE-KADJA Dorothée	X		
CHABANAS Alain	X		
D'ALENÇON-CROUILLEBOIS Christine	X		
DOSTER Jean	X		
DOUARD-DJIAR Stéphanie		X	
FALLOT-GUYADER Odile	X		
JAMAIN Stéphanie		X	
LECOQ-DELAGE Marje		X	
MASSON Jean		X	

MESSAR Linda	X		
ROUX-IWANOWSKI Pascal		X	

## 1 - Informations diverses

Les cérémonies du 11 novembre sont préparées en collaboration avec les écoles élémentaires, le conseil municipal des enfants et la classe défense du Collège La fosse aux dames.

La municipalité tient à remercier les membres du conseil de quartier qui ont pu se libérer le dimanche 6 octobre pour assister à l'inauguration de la place du marché. Deux défauts ont été signalés: discontinuité du trottoir entre la place et le trottoir jouxtant l'aqueduc de l'avre et absence d'écoulement de l'eau dans le caniveau. Ces deux anomalies seront reprises lors de la rénovation prévue de l'avenue du commerce courant 2025.

Gros succès « d'octobre rose » . Plus de 100 personnes réunies pour le parcours en ville.

La ville prépare Halloween pour les enfants.

La ville est dans l'attente du label « Ville Prudente ». (Courant Novembre).

Avenue Jean Jaurès et rue Paul Langevin, création d'une zone bleue pour faciliter le stationnement des personnes qui se rendront la Maison Médicale.

## 2 - Vidéo protection

De nouvelles caméras vont être installées dans différents secteurs de la ville.

14 nouveaux secteurs: Cimetière de la broderie - Ecole Paul Langevin - Maison de santé - Mairie - Carrefour des Frères Lumière et Docteur Vaillant Couturier - Ecole Paul Eluart - Avenue de Villepreux , secteur commerce - Place du petit prince - Ecole Jean Jaurès - Gymnase Dorine Bourneton - Ecole Coty - Ecole et parking Chêne Sorcier - Tennis Club - Crèche Winnicot

Au total 42 nouvelles caméras reliées au CSU qui viennent s'ajouter aux 137 existantes.

## 3 -Zone 30 Km/H

En préambule, il est rappelé que chaque membre du conseil a reçu différents documents afin de prendre une décision éclairée sur la création de « zone 30 ».

3-1 Les arguments suivants sont mis en avant par les membres du conseil :

- Simplification avec une seule vitesse et bruits de la circulation amoindris
- Facilitation de la cohabitation avec les cyclistes

- Nécessite l'implication de la Police Municipale pour le rappel des nouvelles règles
- Sécurisation de tous, automobilistes, cyclistes et piétons, dans les déplacements quelque soit le mode choisi.
- Conséquences moins graves en cas d'accident en particulier pour les piétons et les utilisateurs des engins de mobilités douces

### 3-2 Actions et acteurs nécessaires à la réussite

- Les agents de la Police Municipale
- Les membres des conseils de quartier
- Les enfants du conseil municipal des enfants et leur famille
- Les écoles
- Municipalité : Communication via Flyer - Sticker - Bulletin municipal

De l'avis des membres présents , il faudrait maintenir le 50 Km/H uniquement sur l'avenue Henri Barbuse, avec maintien des zones 20 aux abords des écoles.

## 5 - Sujets divers

Nettoisement urbain, rappel des règles: la voirie et des caniveaux sont à la charge de la municipalité, les riverains en chargent des trottoirs.

Les arrêtés municipaux, demande de classement par rubrique/thématique.

Finalisation du chantier de la Sente Robert Desnos, livraison prévue fin Décembre, création de 50 places de stationnement réglementé.

Le chantier de stabilisation des tours du parc de Diane est en cours.

L'entretien des cimetières n'est pas satisfaisant. ( Présence de déjections canines).

**Prochaine réunion** : Une réunion plénière des 3 conseils de quartier. Date à déterminer. :